Divonne-les-Bains

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Identification de la collectivité qui passe le marché : Commune de DIVONNE-LES-BAINS - Tél : 04.50.20.47.33 - Fax : 04.50.20.47.59
Mode de passation choisi : Procédure adaptée (articles L 2123-1 et R 2123-1 du Code de la Commande Publique)
Objet du marché : Acquisition de véhicules pour les services municipaux.
- Lot 1 : Fourgon utilitaire pour le service Voirie,
- Lot 2 : Véhicule utilitaire polyvalent pour le service Parcs et Jardins.

Forme des engagements : Titulaire unique ou Groupement solidaires
- Délai de validité des offres : 3 mois

Justifications a produire quant aux qualités et capacités techniques des candidats :
- lettre de candidature et déclaration du candidat dûment remplies et complétées des certificats fiscaux et sociaux, conformément aux articles R2143-3 et suivants du Code de la Commande Publique,
- potentiel de l'entreprise : matériel, personnel, chiffres d'affaires des trois dernières années.
- la documentation technique détaillée des véhicules proposés.

Critères d'attribution du marché :
- Prix (60)
- Valeur technique de l'offre (40)

Lieu ou retirer le dossier : Voie électronique : www.lavoixdelain.fr (onglet marchés publics)
Demande de renseignements :
- Renseignements d'ordre administratif :
Commune de DIVONNE-LES-BAINS
Mme NURCHI Thérèse
Tél. : 04.50.20.47.33
Mail : therese.nurchi@divonne.fr
- Renseignements d'ordre technique :
Commune de DIVONNE-LES-BAINS
M. GRIFFON Christian
Tél. : 04.50.20 47.34 ou 06.45.69.08.31.
Mail : christian.griffon@divonne.fr
Langue de rédaction des offres : Française
Date limite de réception des offres : le 18 novembre 2019 à 12h
Adresse ou elles doivent être transmises : Voie électronique : www.lavoixdelain.fr (onglet marchés publics)
Date d'envoi du présent avis à la publication : le 23 octobre 2019

1918235

Divonne-les-Bains

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

identification de la collectivité qui passe le marché : Commune de DIVONNE-LES-BAINS - 73 Avenue des Thermes 01220 DIVONNE-LES-BAINS - Tél. : 04.50.20.47.33 - Fax : 04.50.20.47.59
Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert (Articles L 2124-2 et R 2124-2 du Code de la Commande Publique)
Objet du marche : fourniture et acheminement d'électricité et prestations de services associés
- Tranche Ferme portant sur les points de livraison (PDL) C3 et C4
- Tranche Optionnelle 1 portant sur les PDL C5 hors éclairage public
- Tranche Optionnelle 2 portant sur les PDL C5 éclairage public

Forme des engagements : Titulaire unique ou Groupement solidaires
Délai de validité des offres : 12 jours
Justifications à produire quant aux qualités et capacités techniques des candidats :
- Lettre de candidature et déclaration du candidat dûment remplies et complétées des certificats fiscaux et sociaux, conformément aux articles 50 à 55 du Décret n° 2016-360 du 25/03/2016.
– La lettre de candidature (DC1). En cas de candidature émanant de groupement, la lettre de candidature ou l'imprimé DC1 sera signée par chaque membre du groupement ou par le mandataire dûment habilité,
– La déclaration du candidat (DC2). En cas de groupement, chaque cotraitant devra présenter ces formulaires,
– La déclaration sur l'honneur à produire pour justifier des obligations fiscales et sociales (articles 50 à 54 du Décret n° 2016-360 du 25/03/2016), attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle ;
– La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles,
- les moyens matériels, humains susceptibles d'être affectés à la mission. Dans le cas d'un groupement la répartition des moyens mis en place par chaque cotraitant et chaque sous-traitant,
- Le mémoire justificatif des dispositions que l'entreprise se propose d'adopter pour l'exécution du contrat.

Lieu ou retirer le dossier : Le pouvoir adjudicateur met à disposition le Dossier de Consultation par voie électronique à l'adresse suivante : www.lavoixdelain.fr (onglet marchés publics)
Demande de renseignements :
- Renseignements d'ordre administratif :
Mme NURCHI Thérèse
Service Commande Publique
Tél. : 04.50.20.47.33
Mail : therese.nurchi@divonne.fr
- Renseignements d'ordre technique :
M. SILLOUX Erikson
Services Techniques
Tél. : 06.78.58.32.76
Par écrit sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics.
Langue de rédaction des offres : Française
Critères d'attribution : Le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse sera effectué à partir des critères suivant :
1) Prix des prestations (70)
2) Valeur technique de l'offre (30)

Date limite de réception des offres : 26 novembre 2019 à 12h
Adresse ou elles doivent être transmises : Plateforme de dématérialisation des marchés publics : www.lavoixdelain.fr (onglet marchés publics)
Date d'envoi du présent avis a la publication : le 23 octobre 2019

1918241

SIVOM D'AGGLOMERATION DE JAYAT – MALAFRETAZ MONTREVEL EN BRESSE

ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par arrêté n° 2019- 02 du 1 septembre 2019, le président du SIVOM d' Agglomération de JAYAT, MALAFRETAZ, MONTREVEL-EN-BRESSE a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du PLU.
A cet effet, le président du Tribunal Administratif a désigné M. Roger FARJOT en qualité de commissaire enquêteur.
L'enquête se déroulera à la Mairie de JAYAT, MALAFRETAZ, MONTREVEL-EN-BRESSE et au SIVOM d 'Agglomération de JAYAT, MALAFRETAZ, MONTREVEL-EN-BRESSE pendant 32 jours consécutifs, aux jours et heures habituels d'ouverture des Mairies et du Syndicat, **du 21 octobre 2019 au 21 novembre 2019 inclus.**
Le dossier d'enquête publique peut être consulté sur le site internet suivant : http://www.ain.gouv.fr/urbanisme r1026.html
Pendant la durée de l'enquête, le commissaire enquêteur recevra les observations du public :
- **Mairie MONTREVEL-EN-BRESSE en salle « Patio », le 21 octobre 2019 de 14H à 17H.**
- **Mairie JAYAT, le 30 octobre 2019 de 14H à 17H.**
- **Mairie MALAFRETAZ, le 18 novembre 2019 de 9H à 12H.**
- **Mairie MONTREVEL-EN-BRESSE en salle « Marcel Pacaud », le 21 novembre 2019 de 9H à 12H.**

Les observations peuvent également être transmises par correspondance au commissaire enquêteur au SIVOM d'Agglomération de JAYAT, MALAFRETAZ, MONTREVEL-EN-BRESSE, Place de la Résistance, 01340 MONTREVEL-EN-BRESSE ou par voie électronique à l'adresse suivante : sivom@ca3b.fr
Cet avis est affiché à la Mairie de JAYAT, de MALAFRETAZ, de MONTREVEL-EN-BRESSE, et peut être consulté sur le site internet suivant : http://www.ain.gouv.fr/urbanisme-r 1026.html
Le projet de modification du PLU n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale.
Au terme de l'enquête, la modification du PLU sera approuvée par délibération du conseil communautaire.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis aux Mairies de JAYAT, de MALAFRETAZ, de MONTREVEL-EN-BRESSE et au SIVOM d'Agglomération de JAYAT, MALAFRETAZ, MONTREVEL-EN-BRESSE, et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. Ils seront également mis en ligne sur le site internet mentionné ci-dessus.

Le Président du SIVOM,
Alain VIVIET

1916342

MISÉRIEUX
DOMBES SAÔNE VALLÉE

AVIS D'APPEL PUBLIC D'UN MARCHÉ DE TRAVAUX

1. Acheteur public et mode de passation : Mairie de MISÉRIEUX- Service marchés - Tél. : 04.74.08.74.41 - Adresse mail : mairie@miserieux.fr
Marché de travaux après consultation en MAPA, suivant l'article L. 2123-1 du CCP conformément au décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 pris en application de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 relatif aux marchés publics.
2. Objet du marché : Le marché public a pour objet des travaux d'aménagement de deux salles associatives à MISÉRIEUX. Relance du lot N°1 infructueux : Lot N°01 Démolitions - Gros oeuvre - VRD
- Lieu d'exécution : Salles associatives – Rue des écoles à MISÉRIEUX
Le présent marché public est un marché à prix forfaitaire.
2.3. Calendrier prévisionnel :
- Notification du marché : Décembre 2019
- Début prévisionnel des travaux : Fin février 2020.
- Durée du marché : De la notification du marché à la fin de la période de garantie de parfait achèvement. durée des travaux : 7 mois dont 2 mois de préparation.
3. Conditions de participation et organisation générale du marché : La consultation est ouverte aux entreprises (contractant unique ou groupement, de préférence solidaire) disposant des compétences et capacités mentionnées au règlement de la consultation (RC). Chaque candidat sera informé par écrit du résultat du choix de l'entreprise retenue.
4. Financement : Le marché est financé par des fonds propres de la commune et des subventions (Département, Région et Etat).
5. Modalités de dépôt des offres : La date limite de réception des candidatures et des offres est fixée au : jeudi 21 novembre 2019 à 15h00. Tout dossier déposé après les date et heure limites ne sera pas pris en compte, toute offre papier sera renvoyée à son auteur sans avoir été ouverte (sauf copie de sauvegarde). Le dossier d'offre devra être :
- transmis par voie électronique sur le profil d'acheteur suivant : http://marchespublics.ain.fr (Voir les modalités précisées au RC).
- une copie de sauvegarde uniquement peut être remise à l'accueil de la mairie de MISÉRIEUX contre récépissé, aux jours et heures d'ouverture habituelles de la mairie ou transmis par envoi postal en recommandé avec accusé de réception avant la date et heure limites de remise des offres.

6. Composition du dossier : Voir RC. Il est rappelé aux candidats que la signature de l'acte d'engagement vaut acceptation de toutes les pièces contractuelles.
7. Critères de sélection des candidatures et des offres : Les critères permettant de juger l'offre économiquement la plus avantageuse sont :
- le critère valeur technique (50 %)
- le critère prix (50 %)

Voir détail de la notation au RC. En application de l'article R2123-5 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018, la présente consultation pourra faire l'objet d'une négociation avec les trois candidats les mieux classés ou dans le cas d'un nombre de candidat inférieur à trois avec tous les candidats ou de ne pas négocier (voir RC).
8. Variantes : Voir RC.
9. Retrait du DCE : Le DCE est téléchargeable gratuitement et uniquement sur la plateforme dématérialisée de marchés publics du département de l'Ain : http://marchespublics.ain.fr
Date d'envoi de l'avis d'appel public a la concurrence : 22 octobre 2019.

1918050

Commune de BEAUPONT

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme et abrogation de la carte communale

Par arrêté du 18/10/2019, le Maire de la commune de BEAUPONT a ordonné l'ouverture d'une enquête publique conjointe sur le projet d'élaboration du PLU et l'abrogation de la carte communale de la commune de BEAUPONT pour une durée de 31 jours consécutifs, à partir **du 14 novembre 2019 et jusqu'au 14 décembre 2019 inclus.**
Au terme de l'enquête, le projet d'élaboration du PLU, éventuellement amendé, et l'abrogation de la carte communale seront soumis à l'approbation du conseil municipal.
Personne responsable du projet : M. le Maire, Georges GOULY
M. Roger FARJOT, Directeur Général de collectivités locales en retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur, par décision de M. le Président du Tribunal Administratif de LYON en date du 16/09/2019.
Les pièces des deux dossiers ainsi que le registre d'enquête seront déposés à la Mairie de BEAUPONT. Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication des dossiers d'enquête publique auprès de la Mairie.
Chacun pourra prendre connaissance des dossiers aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie : les lundi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h, et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête, ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la Mairie de BEAUPONT à l'adresse suivante :
Mairie de BEAUPONT
A l'attention de M. le commissaire enquêteur (avec mention « Ne pas ouvrir »), 331 Rue Principale, 01270 BEAUPONT.
Les observations du public pourront être faites par voie électronique en les adressant à l'adresse mail suivante : enquetepubliqueplu@beaupont.fr
Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public lors des permanences suivantes, salle du conseil municipal, en Mairie de BEAUPONT :
- Jeudi 14 novembre de 9h à 12h,
- Mercredi 20 novembre de 9h à 12h,
- Vendredi 29 novembre de 15h à 18h,
- Vendredi 13 décembre de 15h à 18h,
- Samedi 14 décembre de 9h à 12h.

Les dossiers peuvent être consultés sur le site internet de la commune : https://www.beaupont.fr
A l'expiration du délai de l'enquête, le registre d'enquête sera clos et signé par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai de 30 jours pour transmettre au maire de la commune de BEAUPONT le rapport qui relatera le déroulement de l'enquête et ses conclusions motivées.
Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera adressée au Préfet du Département de l'Ain et au Président du Tribunal Administratif de LYON.
Le rapport ainsi que les conclusions et avis du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Mairie et à la Préfecture du département de l'Ain, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.
Le présent avis sera publié par voie d'affichage sur les panneaux d'information de la Mairie, siège de l'enquête publique, au moins 15 jours avant l'ouverture de l'enquête publique et durant toute la durée de celle-ci.
Un avis sera inséré 15 jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique et rappelé dans les 8 premiers jours de celle-ci, dans les journaux « Le Progrès » et « Voix de l'Ain » diffusés dans le département de l'Ain. Il sera publié sur le site internet de la commune de BEAUPONT.
Une copie des avis publiés dans la presse sera annexée au dossier soumis à l'enquête :
- avant l'ouverture de l'enquête en ce qui concerne la première insertion
- au cours de l'enquête en ce qui concerne la seconde insertion.

Un certificat d'affichage établi par le maire sera également inséré au dossier.

M. le Maire, Georges GOULY

1917969

PRÉFECTURE DE L'AIN
Bureau de l'aménagement, de l'urbanisme et des installations classées

AVIS D'AUTORISATION

Installations classées pour la protection de l'environnement

Par arrêté préfectoral du 04/10/2019, la **SAS Carrières BLANC** est autorisé à exploiter une carrière, une installation de traitement de matériaux et une station de transit de produits minéraux, à IZERNORE, BEARD-GEOVREISSIAT « En Pièce Longue », « Champ Jaillet » et « Grand Parc », au titre du Code de l'environnement - Livre V - Titre 1er.
L'instruction administrative de cette demande d'autorisation a fait notamment l'objet du déroulement d'une enquête publique d'un mois du 17 juin 2019 au 19 juillet 2019 inclus dans les Mairies d'IZERNORE et de BEARD-GEOVREISSIAT.
Les prescriptions figurant dans l'arrêté préfectoral d'autorisation précisent les mesures jugées nécessaires pour assurer la prévention des inconvénients ou des dangers que l'installation en cause serait susceptible d'entraîner.
L'arrêté préfectoral d'autorisation peut être consulté à la Préfecture de l'Ain - bureau de l'aménagement, de l'urbanisme et des installations classées ou dans les Mairies d'IZERNORE et de BEARD-GEOVREISSIAT où une copie a été déposée aux archives municipales.
Cet arrêté préfectoral sera également publié sur le site internet de la Préfecture de l'Ain.

1918015

Communauté de Communes BRESSE & SAÔNE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Déclaration de projet emportant mise en c ompatibilité du POS de MANZIAT et valant déclaration d'intention

Par arrêté communautaire n° 2019-04 du 16 septembre 2019, le Président de la Communauté de Communes Bresse et Saône a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la déclaration d'intention emportant mise en compatibilité du POS de MANZIAT et valant déclaration d'intention.
A cet effet, le président du Tribunal administratif de LYON a désigné M. André CANARD en qualité de commissaire enquêteur.
L'enquête se déroulera à la Mairie de MANZIAT, pendant 33 jours consécutifs, **du 14 octobre 2019 à partir de 10H00 au 15 novembre 2019 jusqu'à 17H00,** aux jours et heures habituels d'ouverture.
Le dossier d'enquête publique peut être consulté sur le site internet suivant : www.ccbresseetsaone.fr.
Pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie de MANZIAT, il est disponible sur support papier et est consultable sur un poste informatique mis à disposition, à la Mairie de MANZIAT.
Pendant la durée de l'enquête, le commissaire enquêteur recevra les observations du public en Mairie de MANZIAT :
- le lundi 14 octobre 2019 de 10H00 à 12H00,
- le vendredi 25 octobre 2019 de 15H00 à 17H00,
- le vendredi 15 novembre 2019 de 15H00 à 17H00.

Le registre d'enquête est tenu à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie de MANZIAT.
Les observations peuvent également être transmises par correspondance au commissaire enquêteur à la Mairie de MANZIAT et par voie électronique à l'adresse suivante : declarationde-projet-PLUdeManziat-octobre2019@ccbresseetsaone.fr.
Toute personne pourra, à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique et durant toute la durée de cette dernière.
Cet avis est affiché en Mairie de MANZIAT, sur les panneaux d'affichage municipaux et sur le périmètre concerné par cette procédure. Il peut être consulté sur le site internet mentionné ci-dessus.
La déclaration de projet emportant mise en compatibilité du POS de MANZIAT et valant déclaration de projet n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale.
Au terme de l'enquête, la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du POS de MANZIAT et valant déclaration d'intention sera approuvée par délibération du conseil communautaire.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis à la Mairie de MANZIAT et à la Préfecture, aux jours et heures habituels d'ouverture, et pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête. Ils seront également mis en ligne sur le site internet mentionné ci-dessus.

1916234

Abonnez-vous
La Voix de l'Ain
Vous bénéficiez d'un tarif privilégié